

CAFDES

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de service d'intervention Sociale

Dossier de
candidature
à la sélection

Epreuve écrite d'admission : 23 mars 2018

Epreuve orale d'admission : 23 mars 2018

Merci de coller
votre photo
d'identité

A retourner pour le 15 février 2018 à :

ASKORIA - site de Rennes
à l'attention de Mme Virginie GUYON
Service sélection « CAFDES 2018 »
2 avenue du Bois Labbé
CS 44238 - 35042 RENNES Cedex

Identification du candidat

Madame Monsieur

Nom d'usage : Nom de jeune fille :

Prénom : Date de naissance : / / Age :

Lieu de naissance : Département :

N° de sécurité sociale : __ | __ | __ | __ | __ | __ | __

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Mobile :

Courriel :

Situation actuelle

Dénomination de l'employeur :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville : Téléphone :

Courriel :

Directeur en poste du secteur privé Directeur administratif d'association

Directeur en poste du secteur public Formateur ou cadre du secteur social

Directeur adjoint Psychologue

Chef de service Cadre hors secteur social

Cadre socio-éducatif Profession paramédicale :

Conseiller socio-éducatif Demandeur d'emploi

Autres :

Date d'entrée en fonction

Diplômes scolaires, universitaires et professionnels

Diplômes obtenus *	Niveau **	Etablissement (nom et lieu)	Date d'obtention du diplôme

* joindre impérativement la copie des diplômes obtenus

** si nécessaire, se reporter au R.N.C.P. (Répertoire National des Certifications Professionnelles) www.cnpc.gouv.fr

Activités professionnelles

Nom de l'employeur	Fonction exercée	Date de début et de fin
		Du au
		Du au
		Du au
		Du au
		Du au
		Du au

Centre envisagé pour la formation CAFDES

- Pour l'inter centres Grand Ouest
 - q I.R.T.S. d'Aquitaine (Bordeaux)
 - q I.R.T.S. Poitou-Charentes (Poitiers)
 - q ASKORIA (Rennes)
 - q A.R.I.F.T.S. - Pays de la Loire
 - q I.T.S. (Tours)
 - q C.N.A.M. Pays de la Loire (Angers)

- Autres :

Date limite d'inscription

Le dossier de candidature à la sélection complet devra nous parvenir par [envoi recommandé avec accusé de réception](#) au plus tard le **15 février 2018 à minuit** (*cachet de la poste faisant foi*) ou remis contre récépissé à ASKORIA, site de Rennes.

Tout dossier arrivant après la date de clôture de réception des pièces ou incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Date des épreuves de sélection

Date des épreuves écrite et orale : **le 23 mars 2018**

q Je n'autorise pas la mise en ligne de mon nom et prénom sur la liste d'admission sur le site Internet ASKORIA : www.askoria.eu

Site d'examen

Pour les candidats déposant leur dossier de candidature à la sélection et provenant des centres de Rennes et de Nantes :

ASKORIA, site de Rennes

Frais d'inscription

330 Euros (dont 50 Euros de frais de dossier non remboursables).

170 Euros (dont 50 Euros de frais de dossier non remboursables) pour les titulaires d'un diplôme de niveau I.

Accès à la formation

La formation préparant au diplôme du CAFDES est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions prévues selon l'arrêté du 5 juin 2007 :

- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles au moins au niveau II ;
- Etre titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ;
- Etre titulaire d'un diplôme mentionné au Code de l'action sociale et des familles ou au Code de la santé publique homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale, ou médico-sociale ;
- Etre en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré.

Les épreuves de sélection

La sélection comporte une épreuve écrite et une épreuve orale (notées sur 20 et compensables entre elles sauf note inférieure à 7).

L'épreuve écrite, d'une durée de trois heures, doit permettre à l'établissement de formation de vérifier les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, ses capacités à poser un jugement argumenté et organisé, d'évaluer la culture générale, l'intérêt pour les problèmes de société et la capacité à développer et formaliser un point de vue.

A partir d'un texte sur un sujet d'actualité, le candidat doit mettre en avant les idées forces du texte, montrer comment elles s'inscrivent dans un contexte politique et social et enfin argumenter sa position.

L'épreuve orale, d'une durée de trente minutes, est destinée notamment à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de direction, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Elle consiste en un entretien à partir de la note synthétique de 4 à 6 pages rédigée par le candidat.

Le candidat dispose de 5 minutes pour faire la présentation de sa note. Le jury engage ensuite, avec le candidat, un débat d'une durée de 25 minutes.

Conformément à l'article 3 - alinéa 4 de l'arrêté du 5 juin 2007, sont dispensés de l'épreuve écrite les candidats justifiant :

- d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures
- ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles au moins au niveau I.

Extrait du règlement de sélection à la formation CAFDES des adhérents du réseau UNAFORIS

À télécharger sur notre site internet : www.askoria.eu

Personnes à contacter :

ASKORIA MANAGEMENT :

Marie Andrée FERRON-LAVAIRYE : Responsable de la formation CAFDES

Virginie GUYON : Secrétariat du pôle

Téléphone : 02 99 59 15 79 - Courriel : virginie.guyon@askoria.eu

Liste des pièces à joindre (merci de les classer dans l'ordre indiqué ci-dessous)

- .. Une photo d'identité à coller sur le présent dossier
- .. Photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- .. Photocopie de la carte de séjour pour les étudiants étrangers
- .. Curriculum Vitae
- .. Copie des diplômes et titres universitaires ou professionnels (accompagnés de leur traduction en français par un traducteur assermenté et dont le niveau est attesté par la D.R.J.S.C.S. ou le rectorat pour les diplômes obtenus à l'étranger)
- .. Attestation d'emploi, signée par l'employeur, pour les candidats assurant la fonction de direction d'établissement ou de service dans le champ de l'action sociale et médico-sociale
- .. Note* avec nom et prénom en 3 exemplaires papier de 4 pages minimum et 6 pages maximum rédigée et dactylographiée par le candidat et dans laquelle devront être présentés :
 - Ü un exposé des motivations
 - Ü une mise en perspective de son parcours professionnel et de formation
 - Ü une réflexion sur la façon dont le candidat envisage la fonction de direction d'un établissement ou d'un service d'intervention sociale à partir de ses expériences antérieures
- .. Un chèque** de 170 Euros pour les candidats dispensés de l'épreuve écrite
- .. Un chèque** de 330 Euros pour les candidats passant les épreuves écrites et orales
- .. En cas de situation justifiant des modalités adaptées d'examens : joindre un certificat médical ou une certification administrative

* Police : Times ; taille : 12 ; interligne : 1,5 ; marges : 3cm (droite, gauche, haut, bas)

** chèque libellé à l'ordre d'ASKORIA

Financement de la formation	Accordé*	En cours**	Réponse prévue le	Montant total**
q Plan de formation
q D.I.F : Indiquer l'O.P.C.A :
q Période de professionnalisation				
Indiquez l'O.P.C.A :
q Contrat de professionnalisation				
Indiquez l'O.P.C.A :
q Autres financements employeur :
q C.I.F. Indiquez l'O.P.A.C.I.F. :
q A.G.E.F.I.P.H. (joindre copie de la notification M.D.P.H.)
q Financement Conseil Régional (Chèque formation,...)
q Financement personnel
q Autre :

Le total des sommes indiquées dans cette case doit être égal au montant total des frais de formation soit 15015 euros (cursus complet) soit 10811 pour les bénéficiaires de la dispense du DF4

TOTAL :

* Indiquer le montant et joindre l'accord de financement

**Indiquer le montant

Si l'employeur est le financeur, merci d'indiquer les renseignements suivants :

Signature et Cachet
de l'établissement employeur

Nom et Prénom du signataire :

.....

Fonction du signataire: Tél..... Courriel

Adresse de facturation :

.....

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements que je fournis sont exacts et je reconnais que toute fausse déclaration pourra entraîner l'annulation de mon admission en formation.

Date et signature

Toutes les rubriques ci-dessus doivent être complétées. Tout dossier incomplet ou envoyé après la date prévue ne sera pas examiné.

Comment avez-vous connu ASKORIA ?
<input type="radio"/> Internet <input type="radio"/> Presse, médias <input type="radio"/> Centre de bilan de compétences <input type="radio"/> Rendez-vous du Management ASKORIA <input type="radio"/> Portes ouvertes, salons, Informations collectives <input type="radio"/> Service d'aide à l'insertion, Pôle Emploi <input type="radio"/> Bouche à oreille <input type="radio"/> Autres, précisez :